

Lons-le-Saunier, le 7 septembre 2017

direction
départementale
des territoires
Jura

**Synthèse de la participation du public
sur l' arrêté préfectoral de déclaration d'intérêt général relatif à l'entretien
et à la restauration de la ripisylve sur le bassin versant de la bienne**

service
de l'eau, des risques
de l'environnement
et de la forêt

Contexte du projet de décision

Le Parc naturel régional du Haut-Jura souhaite réaliser un ensemble de huit chantiers d'entretien et de restauration de la ripisylve sur sept cours d'eau du bassin versant de la Bienne : Biennette, Bienne, Evalude, Tacon, Longviry et Héria.

Les travaux prévus étant situés en partie sur des propriétés privées, leur réalisation est soumise à déclaration d'intérêt général, conformément aux dispositions prévues par l'article L211-7 du code de l'environnement.

Participation du public

L'arrêté préfectoral de déclaration d'intérêt général relatif à l'entretien et à la restauration de la ripisylve sur le bassin versant de la bienne a été mis en ligne pour la phase de participation du public du 8 août 2017 au 29 août 2017 inclus.

La mise en ligne des modalités de la participation du public est rendue obligatoire par l'article L120-1 du Code de l'environnement. Elle a été effectuée simultanément.

Résultat de la participation du public

Aucun courriel ou courrier n'a été reçu.

L'État ne modifiera pas le projet de décision.

Le chef de service de l'eau,
des risques, de l'environnement et de la forêt



Bertrand BROHON

horaires d'ouverture :
9h00 – 11h45
13h45 – 16h30

4, rue du Curé Marion
BP 50356
39015 Lons-le-Saunier
Cédex
téléphone :
03 84 86 80 00
télécopie :
03 84 86 80 10
courriel :
ddt@jura.gouv.fr